

PROTOCOLE SANITAIRE

mis en oeuvre à partir du 22 juin 2020

La rentrée du 22 juin va permettre aux enfants de maternelle et de primaire, de retourner en classe, mais toujours dans le respect des gestes barrière.

Règles générales:

- 1) **Accueil:** La taille de notre établissement ne nécessite pas de faire une rentrée ou une sortie échelonnées. Vous pourrez donc déposer ou reprendre votre (vos) enfant(s)
 - Matin : entre 8H15 et 8H30 le matin
 - Midi: les GS puis tous les maternelles à partir de 11H30 et les primaires à 11H45.
 - Après-midi: entre 13H15 et 13H30
 - Soir: entre 16H30 et 16H45

Merci à vous tous de respecter les horaires.

La distanciation sur le trottoir entre les familles reste impérative.

- 2) **Sur site:** Les parents sont invités à rester au portail où ils confieront les enfants à l'enseignante présente. Cela est valable pour toutes les entrées et toutes les sorties, midi compris.
- 3) **Respect des gestes - barrière**
 - a) **Le lavage des mains:** Il sera réalisé avec de l'eau et du savon et du gel hydroalcoolique. Ces lavages de 30 secondes auront lieu:
 - En classe, avant et après les récréations
 - Avant et après chaque repas
 - Après être allé aux toilettes
 - b) **Le port des masques:** Le port du masque ou d'une visière est demandé pour tout le personnel si la distanciation est de moins d'un mètre. En revanche, il n'est pas demandé de masque pour les enfants. Un enseignant ou un personnel peut ne pas porter le masque s'il se trouve à plus d'un mètre des élèves.
 - c) **La limitation des contacts:** Des circuits pour une circulation fluide ont été établis dans chaque classe de façon à ce que les élèves ne rentrent ni ne sortent par la même porte. Les enfants d'un même groupe peuvent rester dans un espace ouvert à moins d'un mètre. En revanche, avec les enfants d'un autre groupe, la distanciation d'un mètre est obligatoire.

« Dans les écoles élémentaires, le principe est la distanciation physique d'au moins un mètre lorsqu'elle est matériellement possible, dans les espaces clos (dont la salle de classe), entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre les élèves quand ils sont côte à côte ou face à face. ... Si la configuration des salles de classe (surface, mobilier, etc.) ne permet absolument pas de respecter la distanciation physique d'au moins un mètre, alors l'espace est organisé de manière à maintenir la plus grande distance possible entre les élèves. »

En classe, les corrections se feront encore de façon collective, au fur et à mesure du travail. La manipulation de matériel peut être faite à condition qu'une désinfection journalière du matériel soit effectuée et qu'un certain temps soit respecté avant une prochaine utilisation.

Les récréations seront décalées si les enfants de plusieurs groupes- classes ne peuvent bénéficier d'une distanciation d'un mètre dans la cour.

5) Restauration

Les enfants d'un même groupe- classe peuvent déjeuner ensemble sans distanciation. En revanche, il faut éviter le brassage d'enfants de différents groupes- classes.

Nous réaliserons donc des îlots pour faire déjeuner les enfants d'une même classe et utiliserons les locaux disponibles pour éviter le brassage et la multiplication des services, ce qui ferait déjeuner très tard les derniers.

La désinfection des locaux et du mobilier est toujours maintenue entre chaque service.

6) Nettoyage et désinfection

a) La ventilation

L'aération des locaux est fréquemment réalisée et dure au moins 15 minutes à chaque fois. Les salles de classe et autres locaux occupés dans la journée sont aérés avant l'entrée en classe, pendant les récréations, pendant le temps de la restauration et après la classe, pendant le grand ménage. Des portes ou fenêtres peuvent rester ouvertes pendant le temps de classe si la météo le permet.

b) Le nettoyage et la désinfection

Les locaux d'enseignement, les sanitaires sont d'abord nettoyés **puis** désinfectés. Le sol, les surfaces de contact: tables, chaises, poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, seront désinfectées une fois par jour.

Le matériel pédagogique sera désinfecté à l'aide de lingettes désinfectantes.

7) Dans le cas où un enfant viendrait à manifester les signes de coronavirus :

Les symptômes évocateurs sont :

Toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre, etc.

Conduite tenue

- Isolement immédiat de l'élève avec un masque dans une pièce dédiée permettant sa surveillance dans l'attente de son retour à domicile ou de sa prise en charge médicale. - -
- Respect impératif des gestes barrière.
- Appel des parents/responsables légaux pour qu'ils viennent chercher l'élève en respectant les gestes barrière le plus vite possible.
- Rappel par la direction de la procédure à suivre par les parents à savoir : éviter les contacts et consulter le médecin traitant qui décidera de l'opportunité et des modalités de dépistage de l'élève le cas échéant.
- Nettoyage approfondi de la pièce où a été isolée la personne après un temps de latence de quelques heures.

- Poursuite stricte des gestes barrière.
- L'élève ne pourra revenir en classe qu'après un avis du médecin traitant, du médecin de la plateforme Covid-19 ou du médecin de l'éducation nationale.

En cas de test positif :

- Information des services académiques qui se rapprochent sans délai des autorités sanitaires, et de la collectivité de rattachement.
- La famille pourra être accompagnée dans l'évaluation du risque de transmission intra familiale par les autorités sanitaires pour déterminer quelle est la stratégie d'isolement la plus adaptée compte tenu du contexte.
- Information des personnels et des parents des élèves ayant pu rentrer en contact avec l'élève.

8) Communication

Vous pourrez continuer d'échanger au portail avec les enseignantes et d'utiliser les mails, textos pour toute information.